

PRO FRIBOURG

N° 11 - Janvier 1970

Trimestriel



Vie politique

Pour une Cité tournée vers l'avenir dans la fidélité à son passé

† Marcel Strub

Rappeler sa mémoire, c'est pour nous rappeler son accueil et son amitié. Un accueil au premier abord un peu déroutant: son scepticisme teinté d'humour nous faisait entrevoir les obstacles auxquels nous allions nous heurter. Ensuite, au fil des ans, ce fut la découverte d'une solide amitié, fidèle mais exigeante, car Marcel Strub ne tolérait guère le dilletantisme. Exigeant il pouvait l'être: illustrateur incomparable de notre Cité, il était l'homme le plus compétent en ce domaine, ne s'égarant pas dans les subtilités de l'historien de l'art, ayant toujours une vision d'ensemble, une connaissance profonde de l'urbanisme médiéval, une ouverture aux réalités du présent.

Le Fribourg historique perd son meilleur défenseur, il nous reste le plus beau des exemples.

Invitation à l'Assemblée Générale de PRO FRIBOURG

au premier étage du Gambrinus, place de la Gare

mardi 27 janvier à 20 h. 15

Ordre du jour: rapports d'activité, comptes soumis à l'approbation, élection du Comité, programme d'activité 1970

qui sera suivie d'un

débat public sur la vie politique fribourgeoise

Adhérer à notre mouvement

c'est nous aider à garder notre indépendance,

c'est opter pour une cité tournée vers l'avenir dans la fidélité

à son passé



PRO FRIBOURG

Secrétariat:

Stalden 14, 1700 Fribourg

Cotisation:

(donnant droit à l'envoi du Bulletin)

Ordinaire, 12 fr.; de soutien, 24 fr.

Etudiants, habitants des quartiers anciens

(Auge - Neuveville - Bourg): 50 % de réduction.

C.C.P. 17 - 6883 1700 Fribourg

Illustrations: couverture: l'Hôtel de Ville et la Maison de Ville, sièges des autorités, photo Benedikt Rast;
p. 13, dessin de Roland Ansermet; p. 14, chapiteau roman de l'Eglise de Chauvigny (Vieux),
photo Editions Zodiaque.

Tirage 4000 exemplaires

Imprimerie Fraguère S. A., Fribourg

Editorial

«Notre mouvement peut être appelé à s'occuper de questions qui touchent au domaine politique: il ne saurait cependant se politiser mais il devra par contre démontrer le caractère civique de son action.» Voici ce que nous affirmions, il y a six ans, lors de la fondation de PRO FRIBOURG.

A la veille des élections communales, nous sommes donc amenés à faire le point. Logiquement, car toutes les questions que nous avons soulevées à ce jour: conditions de vie dans les quartiers anciens, aménagement régional, vie culturelle, loisirs des jeunes, sauvegarde de la Vieille Ville, touchent précisément au domaine politique.

Il ne s'agit pas de s'ériger en censeurs, mais d'apporter des éléments de comparaison et des faits. Des éléments de comparaison avec d'autres villes suisses, fournis par les municipalités elles-mêmes et des faits tirés de notre expérience.

Nous espérons ainsi aider le citoyen (et la citoyenne!) à séparer le grain de l'ivraie dans la propagande dont il va se trouver assailli. Et faire la part des vieux chevaux de bataille, des principes et slogans éculés, des machines de guerre périmées chères aux coteries de cercle ou de bistrot, pour discerner les efforts d'analyse et de synthèse, de prévision à long terme, de dialogue véritable, d'ouverture, et, pourquoi pas, d'auto-critique de nos états-majors politiques. Car la campagne s'annonce animée, déjà par l'entrée en lice d'un quatrième parti, celui des indépendants-chrétiens-sociaux.

Que ce cahier ne soit pas un prétexte à polémique mais une invitation à la réflexion:

Pour une Cité tournée vers l'avenir dans la fidélité à son passé.

PRO FRIBOURG

Et maintenant, soulevons le couvercle de la marmite...

Nous garantissons l'authenticité des faits et propos cités dans le présent cahier, émanant des autorités touchées par notre consultation.

Le lecteur qui ne craint pas les informations pêchées en eaux moins épurées, pourra se fier, à ses risques et périls, à notre confrère «Le Rababou», journal carnavalesque édité dans le quartier de l'Auge, avec lequel notre rédaction entretient des rapports purement accidentels.

Pour situer le problème: quelques éléments de comparaison

Nous publions ci-après les résultats de l'enquête que nous venons de faire auprès des municipalités des villes moyennes du Plateau Suisse, en collaboration avec le journal «Oltner Tagblatt». Nous remercions les municipalités d'avoir répondu de manière aussi précise à notre questionnaire.

Premiers points de comparaison: au niveau des institutions. A noter la très grande diversité des systèmes due à notre large souveraineté cantonale et à l'autonomie communale particulièrement forte en Suisse alémanique. Dans la plupart des villes, la séparation est nette entre pouvoir législatif et exécutif. Les villes soleuroises font exception, elles ont un système bâtard dont les jours sont comptés: le Conseil Communal (Gemeinderat) formant le législatif mais certains de ses membres participant en même temps à des commissions exécutives.

A Fribourg, le système communal est régi par la loi cantonale sur les communes et paroisses de 1894, dont la révision, périodiquement annoncée, est cousine du fameux serpent de mer. La séparation des pouvoirs est une vue de l'esprit: ainsi, selon l'art. 222 de cette loi, le syndic convoque et préside le Conseil Communal; il préside, en outre le conseil général et les assemblées de commune, lesquels n'ont guère de pouvoirs. Enfin, les citoyens ne disposent ni du droit de referendum ni du droit d'initiative à l'échelle communale. Alors que la plupart des villes d'importance comparable ont un exécutif permanent de trois à cinq membres, Fribourg a un Conseil Communal pléthorique dont seuls trois membres sont permanents.

Tableau 1 - INSTITUTIONS

Ville	Population	Electeurs	Droit des citoyens			Exécutif			Législatif		
			Vote des femmes	Droit de referendum	Droit d'initiative	Nombre de signatures	Membres	Permanents	Scrutin: M. = Majoritaire P. = Proportionnelle	Moy. d'âge (lors de l'élection)	Membres
St-Gall	78 662	19 718	non	oui	oui	1000	5 tous	M.	45 ans	63 P.	45,5ans
Chx-d.-Fds	42 940	25 068	oui	oui	oui	15% ¹⁾	5 tous		49 ans	41 P.	45 ans
Fribourg	40 483	9 381	dès 1971	non	non	—	9 3	P.	50 ans	80 P.	49 ans
Schaffhouse	38 341	9 208	non	oui	oui	600	5 tous	M.	44 ans	50 P.	43,7ans
Neuchâtel	37 231	21 224	oui	oui	oui	15% ¹⁾	5 tous	M. ⁵⁾	48 ans	41 P.	35 ans
Coire	31 362	15 826	oui	oui	oui	1000	3 tous	M.	55 ans	21 P.	46 ans
Zoug	23 148	5 657	non	oui ²⁾	oui	500	5 aucun	P.	54 ans	40 P.	?
Oltner ³⁾	21 870	5 577	non	oui	oui	10% ¹⁾	30 1 (syndic)	P.	42 ans	assembl. com.	
Yverdon	20 700	11 273	oui	oui	non	20% ¹⁾	5 1 (syndic)	M. ⁵⁾	47 ans	100 P.	44 ans
Soleure ³⁾	19 160	4 866	non	non	oui	10% ⁴⁾	30 1 (syndic)	P.	44 ans	assembl. com.	
Aarau	17 683	4 342	non	oui	oui	10% ¹⁾	7 1 (syndic)	M.	52 ans	50 P.	45 ans
Frauenfeld	17 434	4 200	non	oui	oui	400	5 1 (syndic)	P.	52 ans	40 P.	47 ans
Nyon	10 702	5 817	oui	oui	non	20% ¹⁾	7 aucun	M. ⁵⁾	50 ans	100 P.	?

Tableau 2 - COMPARAISON DE LA CHARGE FISCALE 1968

en % du revenu brut d'un homme marié, sans enfant; impôt défense nationale inclus.

Ville	Population	sur un revenu de:		
		20 000 Fr.	30 000 Fr.	50 000 Fr.
Saint-Gall	78 662	9,0	12,8	17,6
Fribourg	40 483	11,2	14,1	19,4
Schaffhouse	38 341	9,2	12,7	18,8
Neuchâtel	37 231	8,8	12,9	18,7
Coire	31 362	9,0	13,1	18,5
Zoug	23 148	6,8	10,6	16,5
Olten	21 870	9,3	12,2	16,2
Soleure	19 160	9,2	12,9	17,9
Aarau	17 683	7,4	10,4	15,6
Frauenfeld	17 434	9,7	13,7	19,0

(Source: Union de Banques Suisses, sauf pour Olten: Oltner Tagblatt)

La Commune dispose-t-elle...

participation au dernières élections communales	d'un urbaniste?	d'un groupe régional d'aménagement du territoire?	de prévisions financières à moyen terme?	à long terme?	d'un programme d'urgence?	Si oui, combien d'années?
52 %	non	oui		oui	oui	10 ans
69 %	oui	oui	oui		oui	5 ans
85 %	non	non	oui		en pr.	4 ans ⁶⁾
46 %	non		oui			5 ans
51 %	oui	cant.	oui		oui	5 et 10 ans
71 %	à l'étude		oui		non	5 ans
72 %	oui	oui	oui		oui	5 ans
61 %	non		oui		non	10 ans
77 %	non ⁸⁾	oui				
77 %	non	oui	oui		oui	6 ans
76 %	non	non			non ⁷⁾	
58 %	oui	cant.			oui	10 ans

¹⁾ % des électeurs inscrits

²⁾ Zoug: droit de referendum 300 signatures

³⁾ pas de séparation nette entre exécutif et législatif

⁴⁾ seulement pour la convocation de l'Assemblée Communale

⁵⁾ l'exécutif est élu par le législatif au scrutin majoritaire

⁶⁾ avec adaptation permanente

⁷⁾ plan de 10 ans pour aménagement routier

Tableau 3 - POLITIQUE CULTURELLE

ville	Population	Comptes 1968				en Fr. par habitant	en % des dépenses
		Recettes	Dépenses	dont pour le sport	pour la culture		
St-Gall	78 662	80 080 993	80 163 359	145 697	1 903 608	24,20	2,4 %
Chx-d.-Fds	42 940	42 448 192	40 369 497	?)	?)	?	
Fribourg	40 483	24 848 621	24 834 380	?)	?)	?	
Schaffhouse	38 341	39 062 000	40 215 000	193 543	736 000	19,20	1,8 %
Neuchâtel	37 231	64 639 000	65 862 000	4)	304 135	8,20	0,5 %
Coire	31 362	72 424 003	72 401 419	111 000	300 000	9,60	0,4 %
Zoug	23 148	22 059 474	22 269 309	?)	?)	?	
Olten	21 870	21 102 777	21 037 965	396 324	395 281	18,10	1,9 %
Yverdon	20 700	21 238 000	21 235 000		142 500	?	
Soleure	19 160	19 557 976	19 540 177	36 791	720 964	37,60	3,7 %
Aarau	17 683	17 539 485	17 491 068	85 600	133 400	7,50	0,8 %
Frauenfeld	17 434	8 352 968	7 848 710	145 000	60 000	3,40	0,8 %
Nyon	10 702	11 646 393	11 588 976	12 700	75 000 ^{p)}	7.-	0,6 %

Assurément, comparaison n'est pas raison: il serait faux de vouloir comparer Fribourg à des villes plus importantes, l'exemple de St-Gall est là pour le prouver. C'est pourquoi notre intérêt s'est porté sur des villes moyennes, étant la plupart chef-lieu de leur Canton au même titre que Fribourg.

On remarquera d'emblée que, de toutes ces villes, Fribourg a le moins de ressources (avec Frauenfeld) pour un taux d'impôts le plus élevé. Ainsi le niveau des recettes se situe pour la majorité des villes assez remarquablement à 1000 Fr. par habitant, à l'exception de Neuchâtel et de Coire dont les ressources sont nettement plus élevées et de Fribourg et de Frauenfeld qui ont un niveau inférieur de moitié. Schaffhouse, par exemple, avec un chiffre de population voisin, collecte 20% de plus d'impôts et de taxes que Fribourg tout en ayant un taux d'impôts sensiblement plus

bas. Notre but présent n'est pas d'étudier le pourquoi d'une telle situation: admettons simplement que les moyens financiers de Fribourg sont limités.

Il faut avoir ces réalités présentes à l'esprit en abordant le chapitre de la politique culturelle. L'examen du tableau ci-dessus montre que, St-Gall encore une fois mis à part, des villes ont une politique culturelle, Soleure, Olten et Schaffhouse au premier rang, Coire, Neuchâtel et Aarau dans une moindre mesure, alors que d'autres villes ne peuvent y prétendre. On s'aperçoit que ces villes ont une tradition culturelle, Soleure par exemple, ou qu'elles ont conscience de leurs responsabilités dans ce domaine.

Dans tout cela, qu'en est-il de Fribourg? Les données ne nous ont pas été fournies par la Municipalité pour la raison «*que les montants consacrés aux activités culturelles et aux sports, figurant dans diverses rubri-*

Théâtre		Maison des Jeunes	
avec troupe permanente	sans	Subvention communale Fr.	Subvention communale Fr.
●		1 200 462	● 31 600
●		120 000	● par l'Etat
●	●	13 000 ^{a)}	● 10 000
●		217 000	● ^{a)}
●	●	102 000 ^{b)}	● 60 000
●		60 000 ^{c)}	● (1970:80000)
●	●	50 000	● —
●	●	111 000	● —
●	●	8 500 ^{d)}	● 9 500
●		395 072	● ^{a)}
●	●	40 000	● ^{a)}
●		10 000	● —
●	●	— ^{e)}	● 25 000
			● (1970:30000)

¹⁾ données non fournies

²⁾ 1968/69

³⁾ projet à l'étude

⁴⁾ pas de subvention: les prestations en nature (terrains, installations) sont évaluées à 150 000.—

⁵⁾ dont 10 000 pour le théâtre de Poche

⁶⁾ pour 1970: 80 000 plus garantie de déficit de 20 000.—

⁷⁾ Couverture du déficit

⁸⁾ le Théâtre de Poche n'est pas subventionné par la Commune

⁹⁾ budget 1970

ques (écoles, finances, édilité, etc.) il est difficile de répondre sans connaître les bases de comparaison.»

De plus, le Syndic, Me Nussbaumer, nous a fait par lettre les remarques suivantes:

«Je note que sur un certain nombre de points, il est difficile de procéder à des comparaisons valables, la situation et les circonstances étant sensiblement différentes d'une ville à l'autre. Des réponses exactes en elles-mêmes risquent de donner, dans ces conditions, une image fautive de la situation.»

Pour ce qui est de la situation différente d'une ville à l'autre, nous venons de le voir. Quant aux «réponses exactes», elles ne donneraient guère plus de Fr. 1,50 par habitant pour la culture, ce qui vaudrait à Fribourg, «Ville d'Art et d'Etudes», la lanterne rouge en ce domaine.

Nous avons à Fribourg un théâtre de poche bilingue, le Théâtre au Stalden. Ce

théâtre est un foyer d'animation culturelle qui n'a rien coûté à la Commune. Il est en déficit (de 30 000 Fr. pour la saison présente) et son existence est menacée. La subvention de la Commune va être portée de 3000 à 5000 Fr. ce qui est équivalent voire inférieur au montant des taxes payées par le théâtre à cette même Commune, inférieur également à la subvention versée au Théâtre d'abonnement, dont l'une des caractéristiques est de ne pas être ouvert au grand public.

Sans un appui officiel plus efficace, la présence du Syndic et du Conseiller d'Etat chargé des Finances au sein du comité des Amis du Théâtre au Stalden ne peut laisser espérer qu'un enterrement de première classe.

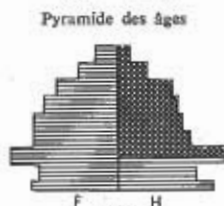
Dans la situation particulière de Fribourg, faire des économies, c'est bien.

Mais de là à faire l'économie d'une politique...

Population suisse (1965)

Ville de Fribourg

population suisse:
31 093 (1965)
électeurs: 9177 (1966)



Répartition socio-professionnelle en %

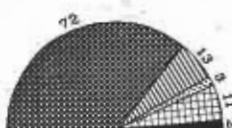


Répartition linguistique en %



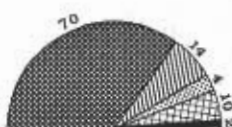
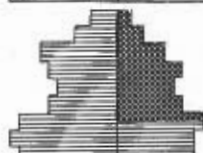
Quartier de l'Auge

population suisse:
1806 (1965)
électeurs: 517 (1966)



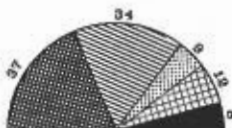
Quartier de la Neuveville

population suisse:
2288 (1965)
électeurs: 639 (1966)



Quartier de Pérolles

population suisse:
6186 (1965)
électeurs: 1890 (1966)



électeurs

ouvriers
employés
cadres moyens
indépendants artisans
cadres supérieurs

allemand
français

Structures de la population

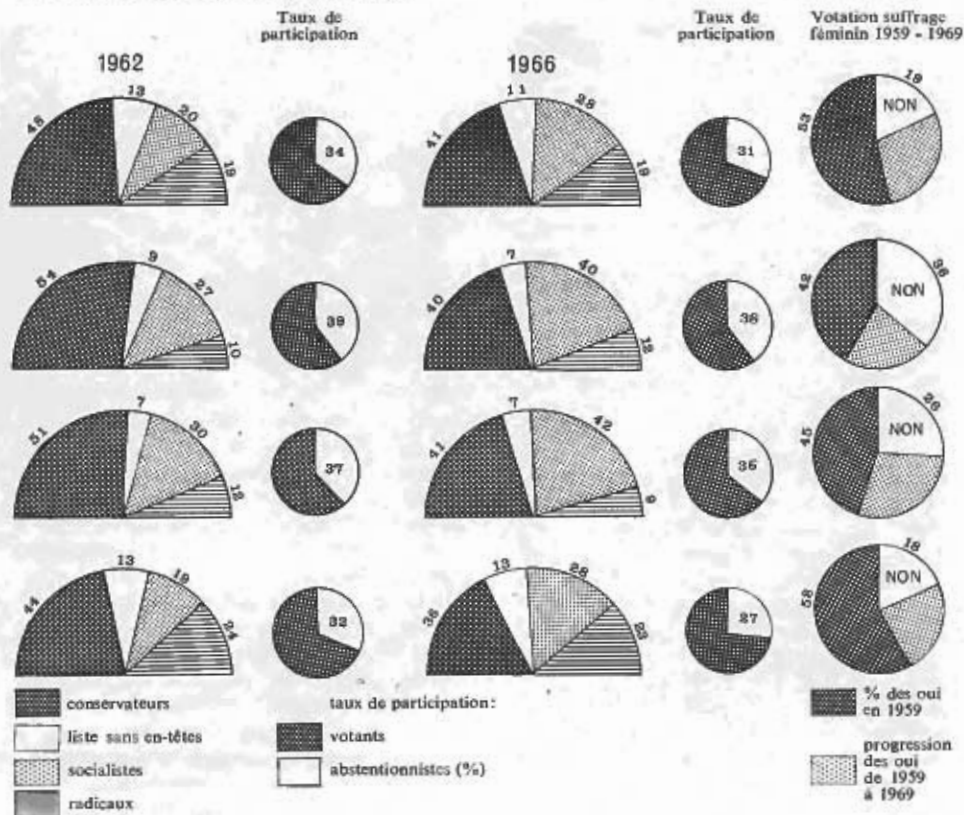
A noter que la pyramide des âges de la ville présente une forte excoissance au niveau des 15 à 25 ans, du fait de nombreux étudiants (ville universitaire).

Les différents quartiers ont une physionomie propre: à noter la forte proportion d'habitants de langue allemande dans le quartier de l'Auge, le caractère ouvrier très prononcé de l'Auge et de la Neuveville. Le quartier de l'Auge se distingue par une pyramide des âges très jeune, cependant on remarque une diminution au niveau des 25 à 35 ans, provoquée vraisemblablement par le fait que nombre de jeunes ménages ne trouvent pas à se loger dans le quartier et sont contraints de le quitter. La Neuveville a la même répartition socio-professionnelle que l'Auge, par contre sa pyramide des âges est très différente: cela tient uniquement à la présence d'une Maison de vieillards et de Communautés de religieuses dans ce quartier. Pérolles, quartier plus composite, présente une pyramide des âges fortement érodée à la base, mais compte une forte proportion d'étudiants.

Tendances politiques

Aux élections de 1966, le parti conservateur-chrétien-social (CCS) a perdu la majorité au profit de la coalition radicale et socialiste. Les graphiques montrent que le recul des conser-

Elections communales



vateurs a été général dans l'ensemble des quartiers avec cependant un recul plus accentué en milieu ouvrier (voir résultats de l'Auge et de la Neuveville). Le recul conservateur a profité aux seuls socialistes, les radicaux étant restés stationnaires. A remarquer que nombre d'ouvriers votent CCS, ainsi que la comparaison entre la répartition socio-professionnelle et la répartition des voix en l'Auge et à la Neuveville le montre. C'est le parti conservateur-chrétien-social qui a le plus large éventail socio-professionnel. Il y a une plus forte proportion d'abstentionnistes en milieu ouvrier.

Les résultats comparés des deux votations 1959 et 1969 sur le suffrage féminin sont intéressants: ils soulignent l'ampleur de l'avance des partisans du oui, avec cependant des variations très sensibles de quartier à quartier. Il semble, sans pour autant généraliser, que les quartiers à forte minorité alsacienne soient ceux qui ont donné le plus de non.

Remarques générales

Nous avons basé notre travail sur les résultats de l'étude faite en 1965 sous la direction de M. le Professeur Jean-Luc Piveteau. Du fait que les limites des paroisses et le territoire des bureaux de vote (quartiers) ne coïncident pas toujours, nous n'avons pu établir de corrélations que pour les trois quartiers de l'Auge, de la Neuveville et de Pérolles, qui forment des entités distinctes ayant une forte homogénéité.

Revaloriser le quartier

Notre petite étude de la page précédente n'apprendra sans doute pas grand-chose à nos lecteurs fribourgeois: aussi n'avions-nous pas la prétention de faire des «découvertes». Le rappel d'évidences, des réalités de la vie de tous les jours, a pourtant son utilité en cette période de propagande électorale intense.

A l'examen d'un tel tableau statistique, la réalité qui «saute aux yeux» est que Fribourg n'est pas formé d'une masse uniforme d'habitants, mais est divisé en quartiers qui ont leur visage, leur vie sociale, leur personnalité propre. C'est là qu'intervient cette notion d'environnement dont nous présentions l'analyse scientifique dans notre dernier bulletin.

Il est remarquable de constater combien les associations de quartier sont vivantes en ville de Fribourg: elles sont l'expression d'une conscience collective, d'une réalité vécue, elles sont un terrain de rencontre.

Sans doute, les préoccupations de ces associations peuvent paraître au premier abord terre-à-terre, orientées vers des questions superficielles et des améliorations de détail: en fait, elles évoluent, elles se rajeunissent, elles élargissent leurs horizons, elles prennent de plus en plus conscience de leur rôle de «relais» entre les habitants et l'autorité communale.

Nos autorités, et singulièrement notre Syndic, ont parfaitement compris cela et

ne négligent aucune occasion de venir «prendre la température» au sein des assemblées de quartier.

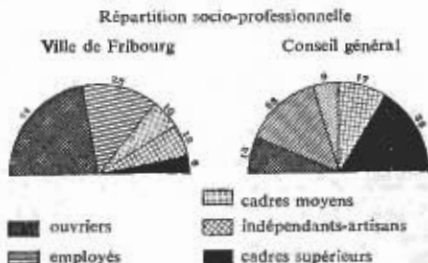
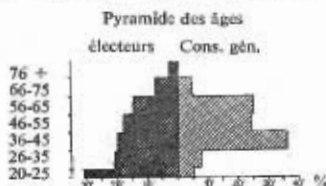
Cette politique de présence souriante est sympathique. Il faut cependant souhaiter qu'elle prenne la forme d'un véritable dialogue, ce qui implique la reconnaissance de ces associations comme de réels interlocuteurs. Prenons un exemple: on met au point un règlement de construction pour la Vieille Ville, une question qui intéresse directement les propriétaires et les habitants des quartiers anciens, sans que les associations de quartier du Bourg, de l'Auge et de la Neuveville soient consultées.

Il y a peut-être une certaine réticence de la part d'hommes politiques à faire prendre conscience à ces associations de leur force. L'exemple de l'Association des Intérêts de l'Auge, dont les initiatives contribuent à secouer l'inertie des édiles, est à ce sujet fort instructif.

La nécessité apparaît de compléter la politique communale par une politique spécifique pour chaque quartier, cette seconde politique exigeant l'association des habitants à son élaboration et à son exécution.

Revaloriser la notion de quartier, ce n'est pas faire appel à «l'esprit de clocher», c'est simplement faire passer les hommes avant les idées et les conceptions.

Radiographie du Conseil Général



Au vu de ces graphiques, première constatation: le Conseil Général élu en 1966 n'est guère représentatif de la population fribourgeoise sur le plan socio-profession-

nel. 44% d'ouvriers au sein de la population ne se retrouvent que 13% au sein du Conseil Général alors que les indépendants-artisans et les cadres supérieurs s'assurent

la moitié des sièges bien que ne formant que 18% de la population active. C'est là pourtant une situation assez générale et les éléments de comparaison faisant défaut, nous enregistrons simplement le fait.

Deuxième constatation: le profil très «bedonnant» de la pyramide des âges du Conseil général comparé à celui des électeurs de la ville. Le Conseil Général ne comptait, lors de son élection, que 8 membres âgés de moins de 36 ans sur 80 et sa moyenne d'âge était de 49 ans. La comparaison s'impose avec d'autres villes: le tableau 1 de la page 4 montre que le législatif fribourgeois a la moyenne d'âge la plus élevée de toutes les villes ayant répondu à notre enquête. Cette moyenne d'âge s'approche en fait de celle du Conseil National... A examiner les choses de plus près, on découvre que la représentation socialiste avait en 1966 une moyenne d'âge de 49,4 ans, suivie

par les élus radicaux avec 49,2 ans et par les conservateurs avec une moyenne de 48,3 ans. Ceci non pour établir un «classement», mais pour bien montrer que cette moyenne d'âge élevée est le fait de toutes les partis politiques, à de faibles nuances près.

Il faut évidemment s'attendre à ce que les élus aient une moyenne d'âge plus élevée que les électeurs. Seulement une telle sous-représentation des jeunes au sein de notre parlement communal est le signe d'une carence grave. On peut admettre qu'il faut avoir une certaine carrière politique derrière soi pour accéder au Parlement fédéral, mais pour le Conseil Général... Un tel état de fait ne peut qu'accentuer le divorce entre les autorités et les jeunes et la méfiance de ces derniers envers tout ce qui touche à la politique.

Les difficultés qui entourent la création de Maisons de Jeunes illustrent avec quelle peine se définit à Fribourg une «politique de la jeunesse», laquelle n'est qu'un palliatif: c'est d'une «politique jeune», dont nous avons besoin.

tons que les femmes aient dès maintenant droit de cité au sein des partis et des organisations civiques, et cela pas seulement «pour le décor».

Oui au suffrage féminin

Enfin, voici un résultat qui a dépassé les prévisions des plus optimistes. Un signe que l'opinion publique est en train de «bouger».

Il y a eu tout d'abord l'appui de tous les partis politiques coiffés par le mouvement cantonal, et une «Liberté» tout d'un coup actuelle et efficace.

Il y a eu surtout la campagne directe, chaleureuse et convaincante de l'Association fribourgeoise pour le suffrage féminin.

Là-dessus, nous sommes tout naturellement intervenus, non pas pour voler au secours de la victoire mais parce que, quinze jours avant le scrutin, on pouvait craindre qu'une faible participation ne vienne fausser les résultats (nous avions en mémoire la votation sur les jours fériés...). Aussi avons-nous prêté main-forte à nos futures citoyennes pour cette action «drapeaux» de dernière heure, sur le thème «ALLEZ VOTER».

En attendant la votation fédérale et le deuxième tour sur le plan cantonal, souhai-



Un Père Girard toujours à l'avant-garde

Notre expérience

Notre mouvement s'est efforcé jusqu'à ce jour de rechercher le dialogue et la collaboration avec les autorités communales. Le moment est venu d'en dresser le bilan: il s'avère négatif. La Commune a certes pris quelques initiatives heureuses sur le plan de la Vieille Ville: sous l'impulsion de M. Ferdinand Masset, la Commission de Santé est intervenue énergiquement dans le cas de logements insalubres, des propriétaires ont été contraints de prendre des mesures d'urgence pour l'entretien de leur maison, enfin l'Association pour l'amélioration du logement populaire a été réactivée. Mais par contre, tous les projets pour lesquels nous avons cherché à collaborer avec la Commune sont actuellement bloqués. C'est le cas du Centre de loisirs des jeunes de l'Auge, c'est le cas du projet d'éclairage du Stalden. Tout se passe comme si nous étions des gêneurs. Et de fait, nous sommes des gêneurs à partir du moment où nous nous heurtons à la routine et, dans certains cas même, à l'incompétence de l'administration communale.

Au sujet du Règlement des constructions de la Vieille Ville, nous avons fait part de notre position par lettre du 12 mars 1968; nous n'avons reçu de réponse de l'Edilité que 17 mois après, et il s'agit d'une réponse dilatoire...

Pour l'éclairage du Stalden, ce fut pire encore: obstruction, dossier égaré, acceptation du principe puis négation dans les faits d'une procédure qui aurait impliqué un dialogue entre l'Edilité et notre mouvement et l'Association des Intérêts de l'Auge. Cela alors même que nous avons constitué un dossier de projets et obtenu l'aide de spécialistes éminents d'Italie et de Tchécoslovaquie.

Faut-il s'en étonner quand, organisant un colloque international sur les quartiers anciens, nous voyons venir des participants de huit pays à Fribourg, les villes de Lausanne et de Neuchâtel déléguer leurs architectes de ville, Grenoble envoyer le responsable de son agence d'urbanisme, alors que ni l'architecte de ville de Fribourg ni aucun représentant de l'Edilité n'assistera aux séances du congrès?

Faut-il rappeler, sous la précédente législature, l'affaire de l'usine à gaz?

Si nous nous heurtons à une Autorité crispée, qui jamais ne dialogue, qui ne croit pouvoir céder sur un point sans risquer de craquer tout entière, c'est qu'elle est à l'image d'une mentalité.

De cette mentalité, nous présentons deux illustrations:

▼ Extrait de la lettre adressée au Conseil d'Etat par M^e Jean-François Bourgnecht, au nom de la Commune de Fribourg, en réponse au recours interjeté contre le projet communal d'usine à gaz.

Jean-François BOURGKNECHT
AVOCAT ET NOTAIRE

FRIBOURG

Fribourg, le 21 mars 1968

Ce serait créer la plus grande des incertitudes que de donner à n'importe qui la possibilité d'attaquer les décisions des corps constitués. C'est là un principe d'une saine administration qui ne doit pas être la victime d'un excès de démocratie, mais, selon la loi également, la conséquence qui doit s'attacher à l'absence de toutes dispositions légales donnant au citoyen, contre-tribunaire ou non, le droit d'attaquer les décisions du Conseil général par la voie du recours administratif.



« le peuple est influençable »

Des arguments pertinents ne sont pas toujours déterminants. Cela dépend de l'humeur du souverain. Les adversaires d'un décret peuvent agir de façon anonyme et provoquer au dernier moment des malentendus qui, faute de temps, ne peuvent être dissipés

”



(Extrait du message du Conseil d'Etat fribourgeois paru en page 17 de la «Liberté» du 3 novembre 1969)

EN CONCLUSION: ne pas abdiquer

L'écrivain Friedrich Dürrenmatt affirme: «Si certaines autorités ont désappris d'agir démocratiquement, c'est moins la faute des gouvernants que des gouvernés qui, dans un esprit erroné de soumission, sont enclins à considérer toute critique de l'autorité comme de la déloyauté».

C'est donc le premier rôle du citoyen de réagir contre cette mentalité, de ne pas abdiquer.

Il s'agit en premier lieu de revendiquer un «droit à l'information» pour tout ce qui touche à l'avenir de la cité. «Il ne peut y avoir de véritable participation si l'on ne fournit pas aux citoyens les éléments d'appréciation les plus complets et les plus objectifs sur les projets et les affaires en cours».¹⁾

Certaines villes ont compris cela: Annecy et Grenoble publient ainsi d'excellents bulletins d'information, Vicence en Italie emploie des méthodes d'information municipale exemplaires, en Suisse, Neuchâtel s'y applique et peut faire école.

Il faut lutter ensuite pour la réforme de nos institutions municipales, pour la réforme des méthodes de gestion et d'administration communales. La peu efficace «Commission d'urbanisme» devrait faire place à une véritable agence d'urbanisme, employant une méthode d'approche interdisciplinaire permettant d'associer les intéressés, habitants et citoyens aux choix et finalement aux décisions.

Mais que peut faire dès maintenant le simple citoyen et la simple citoyenne?

L'occasion est propice pour chacun et chacune d'entre nous d'intervenir au cours des assemblées pré-électorales, de poser des questions, celles qui ont trait au quartier, aux jeunes, à la politique culturelle, etc.

Nous lançons un appel aux jeunes: vous ne pouvez vous désintéresser de la politique et laisser le monopole des décisions à ceux-là mêmes qui n'auront pas à en vivre les conséquences. Rappelez-vous ces paroles

de Bernanos: «Quand la jeunesse se refroidit, le reste du monde claque des dents».

Nous vous invitons à notre assemblée générale qui sera suivie d'un débat sur ces questions qui nous concernent tous.

Retenez-en la date:

**Mardi 27 janvier à 20 h. 15 au Gambrinus
1^{er} étage.**

¹ Enquête de J.-P. Clerc sur «les unions de quartier en quête du droit de cité», le Monde des 21, 23 et 25.12.69.



Echos du Congrès Civitas Nostra

150 participants de France, de Suisse, d'Italie, d'Autriche, de Belgique, de Tchécoslovaquie, du Liban et du Canada ont participé du 1 au 4 mai 1969 au Congrès de Fribourg organisé par la Fédération CIVITAS NOSTRA sur le thème «Les quartiers anciens, pour quoi faire?»

Dans un prochain bulletin, nous étudierons les possibilités d'application pratique sur le plan local des enseignements de cette rencontre.

Remarquons en passant que pour l'organisation matérielle du congrès et en particulier pour le bal sur le Pont de bois, les services de l'Edilité nous aidèrent de leur mieux. Cela aussi mérite d'être dit. Nous remercions la Commune, l'Etat, les EEF, les Intérêts de l'Auge, habitants, jeunes du quartier qui ont contribué au succès de ce congrès.

Nous donnons deux extraits de presse significatifs, sur un total de plus de 60 articles parus d'un tirage de près de trois millions d'exemplaires :

... le bal sur le vieux pont, parmi les habitants des maisons de l'Auge aux merveilles façades, n'était pas une évasion après deux longues journées de débats, mais un prolongement logique dans la vie réelle des enseignements majeurs de la rencontre».

... «La participation de nombreux jeunes aurait pu étonner un profane. C'est que, depuis plusieurs années déjà, le goût des vieilles pierres n'est plus l'apanage de dames distinguées, d'industriels en mal de mécénat et de magistrats poètes: il devient un phénomène culturel traduisant une appréciation heureuse de l'héritage artistique de l'humanité, impliquant une réflexion élargie sur l'urbanisme d'aujourd'hui, l'économie, et par voie de conséquence, la politique.

Aujourd'hui, les sociétés de sauvegarde, par la force des choses comme par la valeur humaine de leurs membres et animateurs, ne s'intéressent plus seulement aux façades mais à ceux qui habitent derrière, «les hommes passent avant les pierres», disait un texte préparatoire à la rencontre. Il ne trouva pas d'emblée l'unanimité; les con-

ceptions aristocratiques ne sont pas mortes, mais elles furent très minoritaires à Fribourg».

Jo Vareille, dans l'Humanité, Paris 6.5.69

... «C'est trop souvent une course contre la montre qui s'engage entre associations de protection et hommes d'affaires (insuffisamment informés, parfois). Au cours des conversations privées qui prolongeaient les travaux au cours des repas, un jeune des équipes de protection rappelait les méfaits de la «bande noire» qui procédait à des démolitions systématiques fructueuses, en pleine Restauration, après les destructions passionnelles aveugles des révolutionnaires de 89, à qui l'on a fait endosser l'exclusive responsabilité du vandalisme. Aujourd'hui, un tel alibi n'existe plus et mieux vaudrait trouver ensemble des solutions dont des exemples illustrés pris en Italie et en Tchécoslovaquie ont prouvé qu'elles étaient TOUJOURS possibles.»

Pierre Hanon, dans la «Vie Française», premier journal financier français, Paris 9.5.69.

VOYAGER SANS SOUCI !!!



Billets de chemin de fer, avions, bateaux



Croisières, voyages organisés

Une seule adresse:



**Agence de voyages de la
Banque Populaire Suisse
Fribourg**

Avenue de la Gare 4

Téléphone (037) 2 73 25

CHANGE aux meilleures conditions

TRAVELERS CHEQUES